Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA MOSELLE

HABILITATION

Propriétaires ou détenteurs
de chiens de 1ère et 2ème catégorie

Délivrée en application de la loi n°2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

VU le décret n° 2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;

VU l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural ;

VU l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural ;

La présente habilitation est délivrée à :

X Madame Mademoiselle Monsieur

NOM de naissance : **DUCRET**

Prénom(s) : **SYLVIE**

Né(e) le : **03** (Jour) **03** (Mois) **1973** (Année) à : **MULHOUSE** (Commune de naissance) **68** (Département) **FRANCE** (Pays)

Adresse : **22A** (N° de la voie) (Extension (bis, ter...)) **RUE** (Type de voie (avenue, etc...)) **D'Adelshoffen** (Nom de la voie)

67300 (Code Postal) **SCHILTIGHEIM** (Localité / Commune)

Société, structure : **« LE CHIEN ET VOUS » 22A rue d'Adelshoffen 67300 SCHILTIGHEIM**

qui est habilité(e) à dispenser la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du code rural.

Fait à : **METZ** le, 29 AOUT 2019

Pour le Préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet

Olivier GIROD

En application des dispositions du décret n° 2009-376 du 1er avril 2009, cette habilitation peut être retirée, en cas de non conformité, et après avoir mis Mme **SYLVIE DUCRET** en mesure de présenter ses observations.

VALABLE POUR UNE DUREE DE 5 ANS

B.P. 71014 57034 METZ CEDEX 1 TEL 03 87 34 87 34 - FAX 03 87 32 57 39